

**PRIX GESTE D’OR / HERITECH : DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Le Prix Geste d’Or – Heritech** s’est donné pour mission de distinguer un territoire français qui s’est emparé de ses patrimoines à travers les technologies numériques afin d’en développer la compréhension, l’audience, de décupler l’émotion de sa découverte et de favoriser une médiation patrimoniale large et inclusive tout en générant un impact positif sur le territoire.

Le Prix est remis conjointement au territoire candidat et au(x) maître(s) d’œuvre(s) ayant réalisé l’action.

**Le Jury prend en considération plusieurs éléments-clés :**

* La contribution de l’action conduite à la préservation et à la protection du patrimoine digitalisé ; l’action est-elle protectrice ?
* La contribution de l’action à la profondeur et à la richesse de la découverte. Autrement dit, l’expérience digitale doit apporter « plus » de sens et de connaissance que l’expérience qui ne serait pas numérique ; l’expérience est-elle « augmentée » ?
* La méthode et les processus conçus et employés pour la conduite de projet, et leur caractère innovant et/ou reproductible ; les porteurs de projets ont-ils envie d’inventer et de transmettre ?
* Le caractère évolutif de l’action et l’anticipation des mises à jour à venir ; l’action constitue-t-elle un objet vivant, qui accompagne le territoire dans le temps ?

**La candidature intègre la remise d’un dossier de présentation libre répondant aux points 1 et 2 et le questionnaire d’auto-évaluation ci-après (3).**

**1. Présentation du patrimoine ayant fait l’objet de la digitalisation (Dossier)**

Contexte historique, humain et social du patrimoine. Description physique du patrimoine, récits associées et faits saillants inscrivant ce patrimoine dans l’identité du territoire.

Le candidat fournit au jury des photos, vidéos et ressources écrites lui permettant de découvrir le patrimoine objet de l’action avant sa digitalisation.

**2. Description du projet (Dossier)**

* Constats de départ
* Enjeux identifiés
* Objectifs fixés et publics ciblés
* Contraintes imposées aux maîtres d’ouvrage (techniques, scientifiques, environnementales, financières, juridiques...)
* Processus de sélection des maîtres d’œuvre et critères de choix
* Types de maître d’ouvrage retenus (noms, adresses et contacts des maîtres d’œuvre)
* Description des technologies numériques mises en œuvre dans le cadre de l’action et des savoir-faire déployés
* Phasage des actions et calendrier de réalisation
* Évaluation et résultats, positifs et négatifs, et description des externalités positives et négatives de l’action
* Premiers enseignements tirés par le Maître d’Ouvrage

Le candidat fournit au jury tout élément produit lui permettant de s’approcher de l’expérience proposée aux publics de l’action de digitalisation patrimoniale (photos, vidéos, applications, contenus web...)

**3. Auto-évaluation du projet**

A/ Relation entre le patrimoine digitalisé et le territoire. La force de cette relation dépend du lien entre le patrimoine digitalisé et l’histoire du territoire, son identité, mais aussi à l’implication des habitants dans le projet.

* Très forte
* Forte
* Faible

Explication de l’auto-évaluation

B/ Intégration de la réflexion numérique dans la réflexion globale du projet. La force de cette intégration dépend du rôle assigné aux technologies numériques dans le projet, sont-elles ajoutées à l’expérience in situ ou sont-elles à la base de l’expérience créée.

* Très forte
* Forte
* Faible

Explication de l’auto-évaluation

C/ Degré d’innovation. Le degré d’innovation dépend de la maturité des technologies employées et de l’originalité de l’expérience proposée. Il peut également intégrer l’innovation dans les processus de production ou de médiation autour du patrimoine digitalisé. L’innovation peut-être technique, cognitive ou encore dans la méthode employée pour conduire le projet.

* Très fort
* Fort
* Faible

Explication de l’auto-évaluation

D/ Degré de protection. Le degré de protection dépend de la capacité du projet à préserver le patrimoine de dégradations immédiates ou prévisibles, ou à en favoriser la restauration ou la rénovation.

* Très fort
* Fort
* Faible

Explication de l’auto-évaluation

E/ Niveau de Responsabilité Sociale et Environnementale. Le niveau de RSE dépend de l’intensité des externalités positives induites par le projet pour le territoire, ses populations comme son environnement.

* Très fort
* Fort
* Faible

Explication de l’auto-évaluation

**Conclusion du candidat** : Pourquoi pensez-vous mériter le Prix Geste d’Or – Heritech ?